

# ANDRÉ LUSSIER PRÉPARE PLUSIEURS ACQUISITIONS



**L'annonce de l'acquisition du cabinet lavallois Petrela, Murray, LeBlanc par Lussier Dale Parizeau sera suivie par d'autres, assure son PDG André Lussier.**

M. Lussier trouve que le marché des acquisitions a ralenti au Québec. Si l'on se fie à ses propos, il contribuera à le relancer.

Une transaction devrait d'ailleurs être annoncée dès aujourd'hui, en matinée. Puis d'autres suivront très bientôt, a-t-il confié à *FlashFinance.ca*.

Quant à l'acquisition de Petrela, Murray, LeBlanc, elle s'est amorcée par un appel des propriétaires de ce cabinet à André Lussier. « Comme dans 90 % des cas, vu notre bonne réputation », a-t-il précisé. Ce cabinet possédait un volume de primes de 5 M\$, majoritairement dans le marché de la construction.

La venue prochaine des nouvelles règles de propriété des cabinets de courtage édictées par **l'Autorité des marchés financiers** a-t-elle un impact sur la vente des cabinets de courtage au Québec ? Non, assure M. Lussier.

Ce qui incite des propriétaires à vendre en ce moment, c'est la possibilité de mieux servir leur clientèle, ce que peut leur offrir un groupe de grande taille. « Nous sommes plus dans une philosophie de mariage que d'acquisitions. Le but, c'est de donner une valeur ajoutée, en offrant des produits différents, et ce, par différentes approches. On en vient à donner un service augmenté », précise-t-il.

M. Lussier a aussi indiqué qu'il continuera d'occuper la fonction de PDG de Lussier Dale Parizeau pendant un temps. Il assure toutefois que ce ne sera pas permanent. Le cabinet de courtage est en pleine réflexion stratégique, ce qui fait en sorte que M. Lussier dirigera les destinées du cabinet à moyen terme.